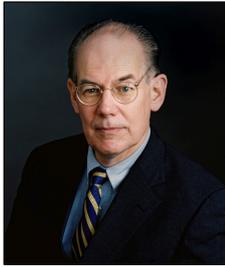


Plainte de l'Afrique du Sud auprès de la CIJ

Génocide à Gaza

par John J. Mearsheimer,* Etats-Unis



John J. Mearsheimer.
(Photo www.mearsheimer.com)

(Réd.) L'Afrique du Sud a déposé une plainte contre Israël pour génocide contre les Palestiniens auprès de la Cour internationale de justice de l'ONU à La Haye. John J. Mearsheimer, politologue américain de renom, expose de manière claire et compréhensible le contenu de ce document et sa

signification, notamment les conséquences probables pour les Etats-Unis.

* * *

Je vous écris pour vous signaler un document vraiment important qui devrait être largement diffusé et lu attentivement par toute personne intéressée à la guerre de Gaza en cours.

Plus précisément, je me réfère à la «requête» de 84 pages que l'Afrique du Sud a déposée auprès de la *Cour internationale de justice* (CIJ) le 29 décembre 2023, accusant Israël de commettre un génocide contre les Palestiniens de Gaza.¹ Elle soutient que les actions d'Israël depuis le début de la guerre le 7 octobre 2023 «visent à provoquer la destruction d'une partie substantielle du groupe national, racial et ethnique palestinien [...] dans la Bande de Gaza». (p. 1). Cette accusation s'inscrit clairement à la définition du génocide de la *Convention de Genève*, dont Israël est signataire.²

La requête décrit parfaitement ce qu'Israël est en train de faire à Gaza. Elle est complète, bien écrite, bien argumentée et rigoureusement documentée. Elle a trois composantes principales.

Premièrement, elle décrit en détail les horreurs que les *Forces armées israéliennes* (IDF) ont infligées aux Palestiniens depuis le 7 octobre 2023 et explique pourquoi bien plus de morts et de destructions les attendent encore.

* John J. Mearsheimer est le R. Wendell Harrison Distinguished Service Professor en sciences politiques à l'Université de Chicago, où il enseigne depuis 1982.



Audition lors du procès contre Israël pour suspicion de génocide devant la Cour internationale de justice, le 11 janvier 2024. (Photo © IMAGO/UPI Photo)

Deuxièmement, la requête fournit un ensemble substantiel de preuves montrant que les dirigeants israéliens ont une intention génocidaire envers les Palestiniens (p. 59–69). Les commentaires des dirigeants israéliens – tous scrupuleusement documentés – sont effectivement choquants. On est conduit à se rappeler la manière dont les Nazis parlaient de traiter les juifs en lisant comment des Israéliens «dans une position de haute responsabilité» parlent de traiter les Palestiniens. (p. 59) Essentiellement, le document argue que les actions d'Israël à Gaza, combinées avec les déclarations d'intention de ses dirigeants, montrent clairement que la politique israélienne «est calculée pour provoquer la destruction physique des Palestiniens à Gaza». (p. 39)

Troisièmement, le document se donne beaucoup de mal pour replacer la guerre de Gaza dans un contexte historique plus large, en montrant clairement qu'Israël traite les Palestiniens de Gaza comme des animaux en cage depuis de nombreuses années. Il cite de nombreux rapports des Nations Unies détaillant le traitement cruel des Palestiniens par Israël. En bref, le document montre clairement que ce que les Israéliens ont fait à Gaza depuis le 7 octobre n'est qu'une version plus extrême de ce qu'ils faisaient bien avant cette date.

Il ne fait aucun doute que de nombreux faits décrits dans le document sud-africain ont déjà été rapportés dans les médias. Ce qui rend la demande si importante, cependant, c'est qu'elle rassemble tous ces faits en un seul endroit et fournit

une description globale et solidement étayée du génocide israélien. En d'autres termes, elle donne une vue d'ensemble sans négliger les détails.

Sans surprise, le gouvernement israélien a qualifié ces accusations de «diffamation par le sang» qui «n'a aucune base factuelle et judiciaire». En outre, Israël affirme que «l'Afrique du Sud collabore avec un groupe terroriste qui appelle à la destruction de l'Etat d'Israël». ³ Une lecture attentive du document montre toutefois clairement que ces affirmations ne reposent sur aucun fondement. En fait, il est difficile de voir comment Israël pourra se défendre de manière rationnelle et légale lorsque la procédure commencera. Après tout, les faits bruts sont difficiles à contester.

Permettez-moi de formuler quelques observations supplémentaires concernant les accusations portées par l'Afrique du Sud.

Premièrement, le document souligne que le génocide est distinct des autres crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, même si «il existe souvent un lien étroit entre de tels actes» (p. 1). Par exemple, cibler une population civile pour aider à gagner une guerre – comme cela s'est produit quand la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont bombardé des villes allemandes et japonaises pendant la Seconde Guerre mondiale – est un crime de guerre, mais pas un génocide. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis n'essayaient pas de détruire «une partie substantielle» ou la totalité de la population dans ces Etats ciblés. Le nettoyage ethnique soutenu par une violence sélective est aussi un crime de guerre, même s'il n'est pas non plus un génocide, une action que *Omer Bartov*, un expert de l'Holocauste né israélien, appelle «le crime de tous les crimes». ⁴

Pour rappel, pendant les deux premiers mois de la guerre, je pensais qu'Israël s'était rendu coupable de graves crimes de guerre – mais pas de génocide –, malgré les preuves de plus en plus nombreuses de ce que Bartov a appelé «l'intention génocidaire» des dirigeants israéliens. ⁵ Mais après la fin de la trêve du 24 au 30 novembre 2023 et le retour d'Israël à l'offensive, il m'est apparu clairement que les dirigeants israéliens tentaient effectivement d'éliminer physiquement une partie considérable de la population palestinienne de la bande de Gaza.

Deuxièmement, même si la requête sud-africaine se focalise sur Israël, elle a d'immenses implications pour les Etats-Unis, particulière-

ment pour le président Biden et ses principaux lieutenants. Pourquoi? Parce qu'il y a peu de doute que le gouvernement de Biden soit complice du génocide d'Israël, ce qui est aussi un acte punissable selon la *Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide*. Même s'il a admis qu'Israël était engagé dans un «bombardement indiscriminé», le président Biden a aussi affirmé que «nous ne ferons rien d'autre que protéger Israël. Absolument rien.» ⁶ Il a été fidèle à sa parole, allant jusqu'à contourner deux fois le Congrès pour fournir rapidement des armements supplémentaires à Israël. Au-delà des conséquences juridiques de son comportement, le nom de Biden – et celui de l'Amérique – sera à jamais associé à une affaire qui deviendra probablement l'un des cas d'école de tentative de génocide.

Troisièmement, je n'ai jamais imaginé que je verrai le jour où Israël, un pays rempli de survivants de l'Holocauste et de leurs descendants, devrait affronter une accusation sérieuse de génocide. Indépendamment de la façon dont cette affaire se joue à la CIJ – et ici je suis parfaitement conscient des manœuvres que les Etats-Unis et Israël emploieront pour éviter un procès équitable –, Israël sera largement considéré à l'avenir comme le principal responsable de l'un des cas classiques de génocide.

Quatrièmement, le document sud-africain souligne qu'il n'y a aucune raison de penser que ce génocide va prendre fin bientôt, sauf si la CIJ intervient avec succès. Il cite deux fois les paroles du Premier ministre israélien *Benjamin Netanyahu* du 25 décembre 2023 pour souligner ce point: «Nous n'arrêtons pas, nous continuons à nous battre, et nous intensifions les combats dans les jours à venir, et ce sera un long combat, et il est loin d'être terminé» (p. 8, p. 82). Espérons que l'Afrique du Sud et la CIJ mettent un terme aux combats, mais en fin de compte, le pouvoir des tribunaux internationaux de contraindre des pays comme Israël et les Etats-Unis est extrêmement limité.

Enfin, les Etats-Unis sont une démocratie libérale dans laquelle de nombreux intellectuels, rédacteurs de journaux, politiciens, experts et scientifiques s'engagent régulièrement pour la protection des droits de l'homme dans le monde entier. Ils ont tendance à s'exprimer haut et fort lorsque des pays commettent des crimes de guerre, en particulier lorsque les Etats-Unis ou l'un de leurs alliés sont impliqués. Dans le cas du

génocide israélien, la plupart des experts en droits de l'homme du courant libéral dominant n'ont toutefois guère fait de commentaires sur les actions cruelles d'Israël à Gaza ou sur la rhétorique génocidaire de ses dirigeants. Espérons qu'ils finiront par s'expliquer sur leur silence inquiétant. Quoi qu'il en soit, l'histoire ne leur sera pas favorable, puisqu'ils ont à peine prononcé un mot alors que leur pays était impliqué dans un crime horrible, commis au vu et au su de tous.

Source: https://mearsheimer.substack.com/p/genocide-in-gaza?utm_source=post-email-title&publication_id=1753552&post_id=140353756&utm_campaign=email-post-title&isFreemail=true&r=3arvp&utm_medium=email, 4 janvier 2024

(Traduction «Point de vue Suisse»)

- ¹ <https://www.icj-cij.org/sites/default/files/case-related/192/192-20231228-app-01-00-en.pdf>
- ² https://www.un.org/en/genocideprevention/documents/atrocity-crimes/Doc.1_Convention%20on%20the%20Prevention%20and%20Punishment%20of%20the%20Crime%20of%20Genocide.pdf
- ³ <https://www.timesofisrael.com/blood-libel-israel-slams-south-africa-for-filing-icj-genocide-motion-over-gaza-war/>
- ⁴ <https://www.nytimes.com/2023/11/10/opinion/israel-gaza-genocide-war.html>
- ⁵ <https://mearsheimer.substack.com/p/death-and-destruction-in-gaza>
- ⁶ <https://www.motherjones.com/politics/2023/12/how-joe-biden-became-americas-top-israel-hawk/>